

PROTOCOLE SANITAIRE DE REPRISE DU TENNIS DE TABLE ASSOCIATION SOMME LOIRE

1) MISE EN PLACE DANS LE CLUB

- L'affichage des gestes barrières sera affiché dans la salle.
- Du gel hydro-alcoolique pour les mains à l'entrée ainsi que des lingettes désinfectantes ou produit désinfectant pour les surfaces sont mis à disposition.
- Toute personne présentant des symptômes ne doit pas se rendre à l'entraînement.
- L'accès au club house est interdit. L'accès aux vestiaires et aux douches ne sera autorisé que pour les rencontres officielles.
- L'accès aux toilettes se fera un par un avec la possibilité de désinfecter les surfaces avec les lingettes.

2) L'ARRIVÉE DANS LA SALLE

- Port du masque obligatoire (sauf les – de 11 ans) en dehors de la pratique sportive pour les joueurs et les encadrants (hors aire de jeu).
- En l'absence de M. Thierry AUDIC, référent COVID, la personne qui ouvre la salle sera responsable de l'accueil des joueurs. Le référent COVID veillera au bon remplissage de la fiche de présence ainsi qu'au respect de l'ensemble des règles sanitaires. Ces règles sanitaires sont aussi l'affaire de tous. Un manquement répété de ces consignes se verra sanctionné par une exclusion.
- Chaque participant doit disposer d'un gel hydro-alcoolique personnel.
- A l'arrivée, chaque joueur se désinfectera obligatoirement les mains au gel hydro-alcoolique.
- Les joueurs doivent arriver directement en tenue de sport avec son propre matériel nettoyé avant après la séance. Il n'y aura pas de prêt de matériel (raquette).
- Chaque joueur déposera ses affaires dans un endroit isolé et ne les déplacera pas jusqu'à la fin de la séance.

3) AVANT DE JOUER

- Chacun se désinfectera les mains avant le montage des aires de jeu.
- Pour éviter d'éventuelles dispersions de balles favorisant le croisement des joueurs, les aires de jeu devront être clôturées avec les séparations.
- Aucune affaire personnelle ne rentre dans les aires de jeu.

4) PENDANT LE JEU

- A chaque entrée dans une aire de jeu, désinfection obligatoire des mains.
- Les joueurs ne doivent pas s'essuyer les mains sur la table.
- Il est recommandé 1 à 2 balles maximum par personne. Les balles (personnelles ou distribuées par le club) doivent être personnalisées.
- Ne jamais souffler sur les balles.
- L'utilisation du robot et du petit matériel du club (cuvettes, ramasse balles) n'est pas autorisée.

5) APRÈS LE JEU

- La poignée de main à la fin de la partie n'est pas autorisée. Elle pourra être remplacée par un signe avec raquette.
- Avant de quitter l'aire de jeu, désinfecter son plateau de table et ses balles.
- Chaque joueur garde ses balles personnalisées.
- S'assurer qu'il ne reste aucun matériel personnel dans l'aire de jeu.

6) EN FIN DE SÉANCE

- Avant de démonter l'aire de jeu les binômes se désinfecteront les mains gel hydro-alcoolique puis les plateaux de table et le haut des séparations avec les lingettes désinfectantes.
- Le responsable des clés, avant de fermer la salle, désinfectera les poignées des portes et les interrupteurs et s'assurera qu'il ne reste aucun effet personnel. Le cas échéant il les isolera dans un sac poubelle puis déposé dans le bureau et préviendra les joueurs présents à cette séance.
- L'organisation de pots ou de collations est interdite.

7) IMPORTANT

- Si un cas de COVID 19 touche un licencié du club, il est important de le signaler au référent COVID qui fera le nécessaire auprès des instances concernées (Mairie, ARS...).
- Ce protocole sanitaire a été élaboré à partir des documents officiels mis à disposition par la Mairie de BOURBON-LANCY, la Fédération de Tennis de Table, le ministère des sports et la DRDJJSCS.